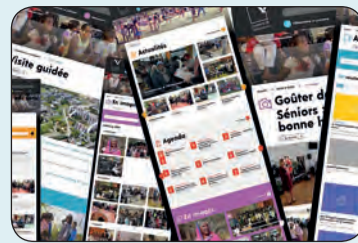




PAGE 2
Social,
solidaire
et à proximité



PAGE 3
Attention
travaux dans le
nord de la ville



PAGE 4
En ligne :
votre nouveau
site internet !

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS

#89

29 janvier 2019
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)



Hymne à la participation !

Voir page 3



Nous étions plus de 200 samedi 19 Janvier, dans notre traditionnel temps d'échange du début de l'année «Villetaneuse, Parlons-en!». Nous avons ainsi ouvert une année de co-construction qui verra de nombreux groupes de travail entre élu.e.s et habitant.e.s pour qu'ensemble nous continuions à inventer notre ville.

Je l'ai rappelé à cette occasion, à Villetaneuse chaque réalisation, chaque évolution prend racine dans des combats que nous portons ensemble depuis des années. Je vous invite à participer largement aux réunions et aux collectifs qui donnent tant de dynamisme à notre vie municipale. Pourtant, nous savons que ces combats locaux rejoignent des problématiques globales. C'est pourquoi, je vous rappelle que vous avez jusqu'au 31 Mars pour vous inscrire sur les listes électorales afin de prendre part aux élections européennes. Je vous invite également à investir les cahiers citoyens que nous avons placés en Mairie pour parler de votre quotidien, de vos salaires, de vos difficultés et de vos espoirs pour notre pays. Ils seront adressés au Président de la République. Je vous invite également à participer à la rencontre avec Stéphane Peu, député de notre circonscription, lundi 11 Février à 18h30 en mairie.

Villetaneuse, le 8 janvier 2019

Carinne Juste, Maire,
1^{ère} vice-Présidente de Plaine Commune

Les actualités...

BANQUET DES RETRAITÉS MERCREDI 30 JANVIER AU GYMNASSE JESSE-OWENS À PARTIR DE 12 HEURES

Comme chaque année, la Ville invite l'ensemble des retraités pour un déjeuner suivi d'un après-midi dansant piloté par l'accordéon de Roberto Milesi. Chacun a dû recevoir une lettre d'invitation, si tel n'était pas le cas, n'hésitez pas à joindre le pôle séniors au 01 85 57 39 03 pour vous y inscrire.

LES CYBERVIOLENCES S'INVITENT AU PTIT'DÈJ DE CLARA VENDREDI 1ER FÉVRIER À 9H30 AU CENTRE CLARA-ZETKIN



© Erwann Quéféré

Le centre socioculturel propose d'aborder entre adultes le thème de la violence en ligne lors autour d'un petit déjeuner convivial. Quand la toile et les réseaux peuvent devenir le théâtre de violences incidieuses, comment protéger sa vie privée et sortir de l'isolement ? Des ressources en ligne, sites internet, campagnes de préventions existent et l'équipe du centre vous proposera un calendrier d'ateliers en salle

multimédia pendant le mois de février pour les découvrir. N'hésitez pas à venir avec quelque chose à partager pour le petit déjeuner, vous serez reçus avec thé, café, jus de fruits et autres viennoiseries. Renseignez-vous auprès de l'équipe du centre socioculturel au 01 85 57 39 85.

ATELIER ET DÉCOUVERTE DE LA PHILARMONIE DE PARIS MERCREDI 30 JANVIER ET SAMEDI 2 FÉVRIER



© DR

Venez participer en famille à un parcours découverte convivial et ludique. Imaginé par la Philharmonie, ce parcours vous propose une initiation à la musique ainsi qu'une journée à la Philharmonie pour le concert « Le carnaval des animaux » de Camille Saint-Saëns qui sera suivi d'une rencontre avec les artistes. À noter : le repas du midi sera offert sur place. 1^{ère} étape : atelier d'initiation à Villetaneuse le mercredi 30 janvier 2019 (de 18h30 à 20h30), au centre socioculturel Clara-Zetkin. 2^{ème} étape : journée découverte à

la Philharmonie de Paris le samedi 2 février 2019 (de 10h15 à 17h30) départ du car à 9h depuis la place J.B.-Clément.

- À partir de 5 ans
- Tarif plein : 10 €
- Tarif réduit : 5 €
- Attention : places limitées avec un maximum de 25 participants. Réservation indispensable auprès du service culturel au 01 85 57 39 80

PARCOURS SENSORIEL AVEC LA CIE RETOURAMONT MERCREDI 6 FÉVRIER À 14H AU GYMNASSE JACKSON- RICHARDSON DE PARIS 13



© Erwann Quéféré

Initiation aux sensations qu'éprouve le danseur à la verticale à travers un parcours composé d'éléments de décor issus de pièces de la compagnie Retouramont. Les participants seront acteurs et spectateurs de l'exercice proposé. Ces expériences se font en fermant les yeux. Ils pourront ressentir physiquement la verticalité et l'horizontalité, les sensations de chutes, de glissades au ralenti. • À partir de 4 ans • Gratuit • Informations et réservations auprès du service culturel au 01 85 57 39 80

Toute l'actu sur le site de la ville



RENCONTRE-DÉBAT AVEC STÉPHANE PEU ET CARINNE JUSTE DANS LE CADRE DU GRAND DÉBAT NATIONAL LUNDI 11 FÉVRIER À 18H30 À L'HÔTEL DE VILLE



© Erwann Quéféré

Un "Grand débat national" a été imaginé par le Président de la République suite au mouvement des Gilets Jaunes. Est-ce une réponse efficace face à l'exigence démocratique réclamée dans tout le pays depuis deux mois, ou bien est-ce un écran de fumée pour essayer de dissiper la contestation ? Venez en débattre avec Stéphane Peu et Carinne Juste, le député de notre circonscription, lundi 11 février à 18h30 à l'hôtel de ville. Infos au 01 85 57 39 12

Régie de proximité : DES DÉBUTS PROMETTEURS

Créée administrativement l'été dernier, la Régie de proximité de Villetaneuse est une association qui a débuté ses activités en décembre 2018 dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants tout en créant de l'activité économique et en œuvrant pour l'insertion professionnelle et sociale.



Un agent de la Régie de proximité aux pieds des immeubles de la route de Saint-Leu. (© Erwann Quéré)

Le 5 juillet dernier, la Régie de proximité de Villetaneuse faisait ses premiers pas administratifs avec le vote de ses statuts au conseil d'administration. Étaient présents : une majorité d'habitants bénévoles de Villetaneuse et des institutions avec la Ville, Plaine commune, l'Université, des bailleurs et des associations. En décembre 2018, lors de la Foire des Savoir-Faire à Saint-Denis, elle recevait ses premiers encouragements de la part de Plaine Commune en remportant le prix "Démarrage" dans la catégorie des projets "Économie sociale et solidaire". En effet, la volonté de cette structure associative est de créer des activités et des emplois tout en améliorant le cadre de vie des habitants. Très vite, elle proposera un ensemble de services de proximité tout en œuvrant pour l'insertion professionnelle et sociale pour les personnes rencontrant des difficultés.

Et aujourd'hui, la Régie compte 4 salariés, deux agents en insertion, une encadrante et un directeur. Depuis le 2 janvier, avec ses deux agents entièrement équipés en habits et matériels, plusieurs matinées par semaine, elle a débuté ses chantiers de propreté sur l'espace public du bailleur IN'LI, route de Saint-Leu (anciennement OGIF). Elle s'occupe également d'entretenir le city parc de Robinson et ses abords. Par ailleurs, des contacts ont été pris auprès d'autres bailleurs sociaux, notamment Plaine Commune habitat, Seine-Saint-Denis Habitat, ICF et France Habitation pour obtenir d'autres contrats. Au printemps prochain, la montée en charge de la Régie se poursuivra avec l'entretien des abords du tramway T8, la place des Partages, son jardin d'enfants et la passerelle. Avec le souci de diversifier leurs activités, l'équipe, qui a pris attache avec le SIFUREP, souhaite également proposer ses services au cimetière intercommunal des

Joncherolles pour y effectuer des heures d'accueil (accueil du public, des marbriers, ouverture et fermeture du site). Il est aussi à noter que lorsque la commune construira en 2019 une aire de jeux pour les petits enfants dans le quartier Saint-Leu, la Régie mènera avec les habitants et le cabinet d'architecte ICI un chantier d'insertion avec les artisans chargés de la construction. Prochainement également, une étape importante attend la Régie et qui consacrera son activité économique d'insertion : recevoir un agrément de la DIRRECTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi), un organisme de l'État qui permet aux associations comme elle de pouvoir embaucher en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion). Un outil-tremplin qui permet aussi de former les salariés en insertion pour un emploi stable après 2 ans maximum passés au sein de la structure. En 2019 et

grâce à ce dispositif, la Régie de proximité de Villetaneuse pense pouvoir embaucher jusqu'à 8 salariés habitant le territoire par l'intermédiaire de Pôle emploi. Parallèlement à ce volet insertion par l'économique, la Régie a pour objectif de développer la sensibilisation des habitants à la propreté en informant plus largement sur les jours où ils doivent sortir leurs encombrants ou en organisant des « journées propreté » sur le même mode que l'opération « Villetaneuse en faisant avec les habitants ». De l'utile, du social, de la proximité, de la formation, du lien... on le voit, du pain sur la planche, il y en a pour les agents de la Régie de proximité de Villetaneuse, et son lancement est réussi! ● **Erwann Quéré**

DANS LA VILLE, EN BREF...

Attention : début d'importants travaux d'assainissement
rues Maurice-Grandcoing et Roger-Salengro de janvier à octobre 2019



© Erwann Quéré

D'importants travaux, de même nature que ceux qui avaient concernés la rue du 19 mars 1962 en 2016/17 (photo ci-dessus), doivent être menés par la Direction de l'Eau et de l'Assainissement (DEA) du Département dans le nord de Villetaneuse, sur la chaussée, pour une durée de 9 mois à partir de janvier 2019. Ils se déroulent en plusieurs phases avec la fermeture de tronçons de rue et la mise en place de déviations pour les véhicules et d'itinéraires de remplacement pour le bus 256. Il s'agit à chaque fois d'ouvrir la chaussée pour creuser jusqu'au niveau des canalisations, effectuer les interventions nécessaires avant de remblayer et refaire la chaussée. Pendant les travaux, la circulation des piétons est maintenue avec parfois une invitation à emprunter le trottoir opposé. Pendant les travaux, le bus 256 contourne la zone de travaux par les rues Jean-Missout et Jules-ferry à Montmagny. Si bien que les arrêts de bus situés Jean-Missout et Cité Grandcoing sont déplacés rue Jules-ferry et rue Roger Salengro.

Les différentes phases et dates des travaux :

- Fermeture d'une partie de la rue Maurice-Grandcoing, du 28 janvier au 15 mars 2019 entre le n°74 de la rue Maurice-Grandcoing et le carrefour avec l'avenue Jean-Jaurès;
- Fermeture d'une partie de la rue Maurice-Grandcoing, du 1er mars au 12 avril 2019 entre le n°74 de la rue Maurice-Grandcoing et la rue Jean-Renaudie;
- Circulation alternée sur une partie de la rue Maurice-Grandcoing, du 1er avril au 31 mai 2019 entre la rue Jean-Renaudie et le n°94 de la rue Maurice-Grandcoing, (rue Maurice-Ravel);
- Circulation alternée sur une partie de la rue Maurice-Grandcoing, du 13 mai au 30 juin 2019 entre le n°94 de la rue Maurice-Grandcoing, (rue Maurice-Ravel), et la rue Jean-Missout;
- Fermeture de la rue Roger-Salengro du 1er juillet au 15 septembre 2019 entre l'avenue Jean-Jaurès et la rue du 19 mars 1962;
- Circulation alternée sur une partie de la rue Roger-Salengro, du 1er septembre au 15 octobre 2019 entre la rue du 19 mars 1962 et la rue de l'Hôtel de ville.

Stationnement : les macarons 2019 sont en vente



© Erwann Quéré

Depuis 1 an, une « zone bleue », gratuite et limitée à 1h30 a été créée 500 mètres autour de la gare. La réglementation s'applique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Dans cette zone, les habitants peuvent se garer de façon illimitée en apposant dans leurs véhicules un macaron. Celui-ci est en vente en mairie au service tranquillité publique et accès au droit aux prix de 50 € par an (120 € pour le deuxième macaron). Pour obtenir un macaron : venir muni de la carte grise du véhicule, d'une pièce d'identité en cours de validité, d'une quittance de loyer de moins de 3 mois ou de sa taxe d'habitation. Pour le stationnement des visiteurs occasionnels, ils doivent disposer un disque de stationnement à apposer de façon apparente derrière le pare-brise leur permettant de stationner 1h30. Important : pour les personnes en situation de handicap possédant la carte européenne de stationnement ou la carte mobilité inclusion, le stationnement est gratuit. Elles sont donc dispensées de macaron ou de disque de stationnement. **Renseignement : service tranquillité publique et accès au droit, hôtel de ville (1^{er} étage) : 01.85.57.39.21 ●**

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Partout en France monte les colères face à une démocratie insuffisante, un pouvoir d'achat en berne, des conditions de vie de plus en plus difficile pour les familles et les retraités. Pendant ce temps, le Président de la République se lance dans une grande opération de communication, un écran de fumée médiatique à grand coup d'image de Monsieur Macron les

manches retroussées dans des débats où les intervenants sont minutieusement triés. Les médias soulignent déjà son courage, son intelligence et sa détermination, dans son difficile combat pour réformer la France. Les réformes prévues, pour qui seront-elles ? Pour les grandes entreprises, et le 1% des plus riches qui demande la fin des protections sociales et la libéralisation de tous les secteurs de l'économie.

« VILLETANEUSE AUTREMENT »

TEXTE NON PARVENU

« RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS »

TEXTE NON PARVENU ●

LA PARTICIPATION plébiscitée !

Salle comble à l'Hôtel de ville pour la deuxième édition de « Villetaneuse, parlons-en », moment de restitution concernant les réalisations municipales et d'échanges sur le reste à réaliser entre les Villetaneusien.nes et Carinne Juste, la maire, et son équipe. Une rencontre précieuse à l'heure où la France est bousculée par un mouvement populaire inédit contestant les inégalités et réclamant davantage d'exigences démocratiques et de participations aux décisions !



Flasher le code pour accéder au petit film diffusé en début de rencontre.



Participation, [...] Participons !, [...] Participez !"... C'est sans doute ce mot qui a été prononcé le plus grand nombre de fois et dans toutes ses déclinaisons ! Il est à l'image de cette réunion d'un nouveau genre qui inaugure les débuts d'année à Villetaneuse depuis maintenant deux ans. En effet, Carinne Juste, le maire, l'annonce d'emblée dans son discours : "Nous n'avons pas attendu l'organisation d'un "Grand débat national" pour nous mettre à l'écoute des Villetaneusiens". A dire vrai, la concertation, la consultation et la participation que cela engendre sont dans l'ADN de Villetaneuse depuis de nombreuses années. Carinne Juste poursuit en insistant sur l'importance de l'échange, du débat, de l'écoute. "Ce ne sont pas des postures mais de vrais outils qui, lorsqu'ils sont utilisés avec humilité, procurent à la collectivité une réelle capacité à trancher et à faire avancer sur tous les sujets". A Villetaneuse, la démocratie locale s'exerce du global au local, sur plusieurs échelons. Ainsi, à l'échelle

de la ville, des réunions publiques sont régulièrement programmées pour aborder des thématiques globales telles que les rythmes scolaires, la santé, le logement social, la sécurité, les services publics... A l'échelle des quartiers, il y a les comités qui se réunissent pour traiter des problématiques locales. Sans parler de la mise en place progressive, depuis 2010, d'autres instances participatives comme le Conseil citoyen, le Comité des seniors, l'IPJV (Instance de la jeunesse Villetaneusienne) ou encore l'instance qui les regroupe toutes, le Comité consultatif. Après la diffusion d'un petit film durant lequel des habitants de Villetaneuse témoignent des transformations avantageuses de la commune en matière de transports, d'équipements, de convivialité, de vie associative ... le débat a pu s'installer et nombre de sujets ont été abordés :

- Concernant la réhabilitation prochaine de l'école Quatremaire qui nécessite le transfert des enfants à l'école Langevin pour toute l'année scolaire 2019/2020, Carinne Juste a

assuré aux parents que "les conditions de sécurité et d'un bon enseignement seront optimales" [...] "et une information aux parents sera faite après les vacances de février".

- Au sujet du CICA, le bâtiment connaît des faiblesses sur ses fondations et Frédéric Malonga, maire adjoint chargé du bâti, s'est voulu rassurant en expliquant que la structure rouvrira avec certitude, que l'on était en attente d'un calendrier d'intervention.
- Plusieurs habitants ont évoqué le stationnement. Le maire a rappelé "qu'il n'y avait pas de stationnement payant à Villetaneuse. C'est un stationnement réglementé (avec macaron et disque) mis en place il y a un an suite à l'ouverture de la gare du T11." Une réunion publique est prévue au mois de juin pour faire un bilan de cette première année.
- Au sujet du commerce, le maire a annoncé que si un marché hebdomadaire n'est pour l'instant pas envisageable, la réflexion continue avec les habitants et les associations du territoire dans le cadre d'un groupe de travail. Une autre périodicité et un for-

mat original sont à l'étude et le "Bio" fait bien évidemment partie des pistes retenues. En l'espèce et comme l'a indiqué un participant au débat, il s'agit d'un véritable exercice de démocratie locale partant des préoccupations des habitants.

- Plusieurs interventions sont revenues sur la notion de participation. Certaines pour regretter la présence trop discrète de la jeunesse. Carinne Juste a souhaité nuancer en précisant que "nous avons sur Villetaneuse une jeunesse active. Je l'ai côtoyée à la soirée des lauréats, durant la fête de la ville et, régulièrement, lors des Kawas du PIJ qui font carton plein !" Et qu'il conviendra aussi de "les impliquer dans les projets de la nouvelle médiathèque et du tiers lieu culturel".
- Un habitant, présent dans le petit film, a également exhorté les Villetaneusiens, jeunes et moins jeunes, à s'investir en déclarant que "l'État, ce n'est pas Jupiter. L'État, c'est nous ! Impliquons-nous !"
- Du côté de Plaine Commune, Patrick Braouezec, son Président, a souhaité rassuré le public sur plusieurs dos-

siers : la confirmation que le chantier de la nouvelle médiathèque débutera bien en 2019, l'annonce que les dossiers de Villetaneuse concernant la rénovation urbaine sont en bonne voie avec une signature en mars, le prolongement acté du T8 jusqu'à la station du RER E Rosa-Park avec un début de chantier en 2021, et enfin son soutien dans la transformation du centre nautique Jacques-Duclos en lieu de partage et de culture. Pour conclure, Carinne Juste a appelé à son tour les Villetaneusiens à s'engager aux côtés de la Ville dans les combats qui restent encore à mener, "votre participation est essentielle. On avancera plus vite ensemble que tout seul !" Et d'appeler à une rencontre-débat avec Stéphane Peu, le député de notre circonscription, pour répondre au Grand débat national, le lundi 11 février à 18h30 à l'Hôtel de ville. À ce propos, un "cahier citoyen" est à votre disposition pour recueillir vos doléances à l'Hôtel de ville. ●

Erwann Quéré
Photos : Saddri Derradji

Votre site internet RAJEUNIT !



Vous êtes près de la moitié à visiter le site internet de Villetaneuse avec votre téléphone mobile. Pour répondre à cette évolution des comportements et de la technologie, la ville passe son site internet en « responsive design ». L'objectif ? Vous faciliter toujours plus l'accès aux services municipaux ! Tour d'horizon des nouveautés...

Villetaneuse s'est dotée de son site internet www.mairie-villetaneuse.fr en septembre 2009, il y a 10 ans déjà ! Sa tâche est de permettre à tous d'être mieux informés, en temps réel, avec une mission de service public : vous accompagner dans votre vie quotidienne, vous informer et faciliter vos démarches administratives. C'est aussi une fenêtre sur la vie locale avec des galeries de photos, des vidéos, une actualité et un agenda fourni... Avec la nouvelle version vous retrouvez tous les contenus tels que vous les connaissiez déjà dans les rubriques « Villetaneuse se présente », « Démocratie » et « Vie quotidienne », mais aussi les démarches administratives, l'annuaire local, l'agenda...

Mais alors qu'est-ce qui change ?

- Avec son « Responsive design », le site change de look et devient adaptable à tous les écrans : smartphone, tablette, ordi... Quel que soit votre support, vous n'avez plus besoin de zoomer ou de dé-zoomer, la présentation s'adapte pour un confort optimal.
- Plus besoin d'aller consulter les



photos dans la photothèque et les vidéos dans la vidéothèque, photos et vidéos sont dorénavant mêlées dans la rubrique « En images » pour plus de simplicité.

- Les contenus peuvent maintenant être écoutés en 15 langues ! Vous pouviez déjà

cliquer sur « écouter » sur toutes les pages, outil utilisé notamment par les élèves en apprentissage du français à Villetaneuse. Maintenant, en sélectionnant une partie du texte, vous pouvez choisir d'entendre sa traduction.

- Avec un dictionnaire intégré !

Sélectionnez un mot qui vous semble difficile et découvrez sa définition.

- Un regard sur les réseaux sociaux. Dès la première page vous pouvez découvrir les dernières informations postées sur la page Facebook ou le

compte Twitter de la ville, comme partager les contenus du site. Et tant d'autres choses à découvrir par vous-même !

David Pichevin

LE SITE EN CHIFFRES

Aujourd'hui le site internet municipal reçoit entre **10.000 et 12.000 visites** par mois, avec un nombre de visiteurs qui oscille entre 8.000 et 10.000, une bonne fréquentation pour une ville qui compte près de **13.000 habitants**.

49% des visiteurs utilisent un ordinateur, **48%** un téléphone mobile, **3%** une tablette. Il compte plus de **300 pages fixes**.

Les pages les plus consultées sont : La Une, la photothèque, les horaires des services, le trombinoscope des élus municipaux, les démarches administratives, l'agenda et l'annuaire.

Ses actus sont renouvelées tous les **15 jours**. Depuis sa création en 2009, plus de **28500 photos** y ont été présentées, **150 vidéos**, **9900 actualités**...



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ENCOMBRANTS MARDI 29 JANVIER** DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904
- DÉCOUVERTE DE L'INFORMATIQUE : LA PRATIQUE DU SMARTPHONE MARDI 29 JANVIER DE 17H À 18H30** MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82
- PEINTURE ET ARTS PLASTIQUES POUR LES 9-10 ANS MARDIS 29 JANVIER & 5 FÉVRIER DE 16H15 À 17H15** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- PEINTURE ET ARTS PLASTIQUES POUR LES PLUS DE 10 ANS MARDIS 29 JANVIER & 5 FÉVRIER DE 17H45 À 18H45** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- LES MARDIS DU TAF MARDI 29 JANVIER DE 14H À 17H** SALLE DE LA LÉGION D'HONNEUR À SAINT-DENIS / Tél. 01 71 86 36 00
- PEINTURE ET ARTS PLASTIQUES POUR LES 6-8 ANS MERCREDIS 30 JANVIER & 6 FÉVRIER DE 10H À 12H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ATELIER MULTIMÉDIA : REJOIGNEZ LES MINIS REPORTERS ! MERCREDIS 30 JANVIER & 6 FÉVRIER DE 14H À 15H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- DÉCOUVERTE DE LA PROGRAMMATION INFORMATIQUE AVEC SCRATCH MERCREDIS 30 JANVIER & 6 FÉVRIER DE 16H15 À 17H45** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- DÉCOUVERTE : LA PHILARMONIE DE PARIS MERCREDI 30 JANVIER ET SAMEDI 2 FÉVRIER** RÉSERVATION AU SERVICE CULTUREL / Tél. 01 85 57 39 80
- BANQUET DES RETRAITÉS MERCREDI 30 JANVIER À PARTIR DE 12H** GYMNASSE JESSE-OWENS / Tél. 01 85 57 39 03

- PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 31 JANVIER DE 16H À 17H45 SANS RDV** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 85 57 39 10
- ATELIER "ZUMBA" JEUDIS 31 JANVIER & 7 FÉVRIER DE 18H30 À 19H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- P'TIT DÉJ DE CLARA : LES CYBERVIOLENCES VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER DE 9H30 À 11H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- UN CONTE À LA MÉDIATHÈQUE : "GROBIDOU ET LE TOURBILLON DES SAISONS" SAMEDI 2 FÉVRIER À 10H30** MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82
- ATELIER : RÉALISATION D'UN JEU "MEMORIES" SUR LES FEMMES INSPIRANTES SAMEDIS 2 & 9 FÉVRIER À 14H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 7 FÉVRIER À 20H30** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 85 57 39 10
- SENIORS : CINÉ-CLUB AVEC "THE ARTIST" VENDREDI 8 FÉVRIER À 14H30** PÔLE SENIORS / Tél. 01 85 57 39 03
- INITIATION AU JEU D'ÉCHEC SAMEDI 9 FÉVRIER DE 11H À 12H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- MINI TOURNOI D'ÉCHEC SAMEDI 9 FÉVRIER DE 14H À 16H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ENCOMBRANTS MARDI 29 JANVIER** DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904

POUR TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE cliquer sur le flashcode ci-contre ou composer l'adresse suivante dans votre navigateur : monpharmacien-idf.fr

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)

15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 85 57 39 95

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- **GYNÉCOLOGIE** Le docteur Chahal, reçoit tous les mardis de 13h30 à 17h
- **VACCINATIONS** Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** Ouvert à tous, le mercredi de 13h30 à 17h.
- **PERMANENCES CPAM** Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

NAISSANCES

- Biyagui Niakate < Sara Akova
- Jaylee Arnou
- Kaylie Zodia
- Tibyane Chelki
- Ryad Ammar
- Gérard Mawangu Kitantu
- Jean-Lohan De Chacus

DÉCÈS

- Nouara Aliane épouse Aliane, le 15/01
- Pauline Soukou veuve Weledji, le 11/01

PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 12 FÉVRIER 2019 DES IDÉES À SOUMETTRE ? UNE ACTU À PROPOSER ? UN PORTRAIT À RÉALISER ?

CONTACTEZ NOUS : COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale. Tél. 01 85 57 39 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 85 57 39 52
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 85 57 39 10

- **Conseillers départementaux** du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse : > Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27. > Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.
- Stéphane Peu, député de la circonscription, reçoit sur RDV au 01 41 68 21 89 et rdv@stephanep.eu

Permanences en mairie

- Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.

ENCOMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Ugo! → TEL. 0 800 074 904 → WEB plainecommune.fr → APP. plainecommune

- **Interprètes-écrivains publics** : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

La CAF au Centre socioculturel Clara-Zetkin

- L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10



VILLETANEUSE INFORMATIONS N°89 - 129 JANVIER 2019 - HÔTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 59 - 95450 VILLETANEUSE - 01 85 57 39 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra, Max Grau, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographes : Sadril Derradji, Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Image de couverture : Sadril Derradji • Impression et photogravure : imprimé sur papier labellisé FSC® / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 6 900 exemplaires • Numéro paritaire : 267 • ISSN : 1 282-068X